



CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION DEXTRAVS GMBH / DEXTRAVS RENTALS

1. Partenaire contractuel et conclusion du contrat

Le contrat de location est conclu avec la société DEXTRAVS sàrl, inscrite au registre du commerce du canton du Valais. La réservation n'est considérée comme ferme qu'à réception de l'acompte convenu dans un délai de 10 jours après la réservation.

2. Conditions de paiement

L'acompte s'élève à 30 % du montant total, sauf accord contraire. Le solde est à régler au plus tard avant l'arrivée ou à l'arrivée sur place. Les moyens de paiement acceptés sont : espèces, cartes de crédit (Visa/Mastercard), carte EC.

Tous les prix sont indiqués en francs suisses (CHF), TVA légale incluse.

3. Conditions d'annulation

- Une annulation est gratuite jusqu'à 30 jours avant l'arrivée.
- En cas d'annulation à moins de 30 jours de l'arrivée ou de non-présentation (*no-show*), 100 % du prix de location seront facturés.
- Le locataire peut apporter la preuve qu'aucun dommage ou un dommage moindre a été subi par le bailleur.

Le droit de rétractation prévu pour les contrats à distance ne s'applique pas aux contrats d'hébergement (art. 40a ss CO). Seules les conditions d'annulation ci-dessus sont applicables.

Nous recommandons de souscrire une assurance annulation voyage.

DEXTRAVS
GMBH 

DEXTRAVS GmbH, Meschlerstrasse 83, CH-3952 Susten

UID Nr. CH-600.4.020.026-4

rentals@dextravs.ch / +41 (0)78 226 90 09



4. Arrivée et départ

- La remise de l'appartement a lieu le jour d'arrivée à partir de 16h00.
- Le jour du départ, l'appartement doit être libéré au plus tard à 09h00.

5. Responsabilité et obligation de diligence

Le locataire est responsable des dommages causés à l'objet loué par lui-même ou par ses accompagnants pendant le séjour, si ceux-ci peuvent être prouvés. Tout dommage doit être signalé au bailleur avant le départ.

6. Occupation et utilisation

L'objet loué ne peut être occupé que par le nombre de personnes indiqué dans le contrat, enfants compris. Toute sous-location ou cession du contrat est interdite. Le locataire s'engage à utiliser l'appartement avec soin et à respecter le règlement intérieur.

7. Animaux de compagnie

Les animaux de compagnie ne sont autorisés qu'avec l'accord préalable du bailleur. Ils doivent être déclarés lors de la réservation et inscrits dans le contrat de location.

8. Protection des données

Vos données personnelles sont traitées de manière confidentielle et utilisées uniquement pour le traitement de votre réservation. Elles ne sont transmises à des tiers que si cela est nécessaire à l'exécution du contrat ou imposé par la loi.

9. Droit applicable et for juridique

Le droit suisse est exclusivement applicable. Le for juridique est Leuk-Stadt / Valais, dans la mesure où cela est légalement admissible.

10. Dispositions finales

Aucun accord verbal annexe n'existe. Toute modification ou complément du présent contrat doit être fait par écrit.

Si une disposition de ce contrat s'avère invalide ou le devient, la validité des autres dispositions n'en sera pas affectée.

DEXTRAVS

GMBH



DEXTRAVS GmbH, Meschlerstrasse 83, CH-3952 Susten

UID Nr. CH-600.4.020.026-4

rentals@dextravs.ch / +41 (0)78 226 90 09